

Liminaire au CDAS du 13 juin 2023

Comité Social d'Administration

e-mail : fo.drfi44@dgfi.p.finances.gouv.fr

02 51 12 87 07

Monsieur le Président,

CE CDAS se tient alors que les organisations syndicales viennent d'être reçues au sujet des augmentations de traitement des fonctionnaires.

Le Ministre a annoncé une augmentation limitée à 1,5 % pour 2023 quand l'inflation est elle, estimée à 3,5 % !

Encore une fois pas question de discuter : avec ce Gouvernement, l'information est descendante.

Un point c'est tout. Ce qui explique que l'ensemble des organisations syndicales aient claqué la porte !

Nous avons eu l'occasion de constater à quel point ce concept est avéré dans le cadre de la réforme des retraites, rejetée par 70 % des salariés et imposée à la hussarde !

Pour en revenir à l'augmentation de nos salaires, rappelons que les 3,5 % d'augmentation de 2022 n'ont même pas couvert les 6 % d'inflation de cette seule année.

A **FO**, nous avons trouvé particulièrement indécent d'entendre le Gouvernement se targuer de la plus importante augmentation des dernières années dans une telle situation. D'autant que le précédent mandat du Président s'était soldé par un zéro pointé en termes d'augmentation !

De plus personne n'ignore plus que l'augmentation légale du SMIC génère un tassement dans les grilles et que nombreux sont les jeunes fonctionnaires, de

tous grades et particulièrement

ceux de la catégorie C, à être rémunérés au SMIC pendant de nombreuses années, L'Etat repassera pour l'attractivité !

Et tenter de recruter

par des messages sur l'emballage des baguettes de pain qui indique « la DGFIP recrute / vous souhaitez entrer dans une administration moderne » n'y suffira pas !

Pour en finir avec l'aspect financier, **FO** revendique une augmentation de la valeur faciale du titre-restaurant à 10€.

Il est en effet intolérable que des agents ne soient pas en capacité de prendre plus d'un repas par jour.

Concernant plus particulièrement l'Action sociale, nous sommes toujours opposées à la réforme qui bien qu'annoncée dans la note d'orientations 2023, comme la panacée « qui permettra de contribuer plus efficacement au travail conduit au niveau national sur l'évolution et l'amélioration des prestations, n'est en réalité que le moyen de gérer la pénurie des emplois qui ne font que décroître depuis une décennie.

FO, à tous les niveaux, n'aura de cesse de le répéter : cette réforme du réseau, n'apporte aucun plus aux agents du ministère et dégrade les conditions de travail des personnels des délégations.

Dans une période où l'inflation réduit encore davantage les capacités financières des agents des Finances, l'action sociale ministérielle leur est indispensable même s'il n'en ont pas pleinement conscience.

Concernant la Loire-Atlantique, nous tenons à donner un coup de chapeau à nos collègues qui assurent de leur mieux cette mission dans le climat dégradé que nous connaissons depuis des mois.

Ils peuvent compter sur notre appui.



Les représentants **FO** en CDAS : Delphine LAOT-PAUL (DSFiPE) - Chrystelle TONNELIER (DRFiP44)
Frédérique CAILLIERE (DRFiP44) - Pascal PERRON (DRFiP44)

Local FO FINANCES 44 : 2 rue du Général Marguerite - CS 13513 - 44035 NANTES cedex – 02 51 12 87 07